

Me Mamadou Ismaïla Konaté à propos de l'Acte fondamental :
«Si le CNSP souhaite redorer son blason auprès des gens...,qu'il retire ce texte et qu'on l'oublie vite et pour de bon »

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2020

681

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali

Des députés à contre-courant de l'Histoire



Impasse sur l'application intégrale de l'article 39 : L'année blanche ultime solution

Le Mali sur la voie de la Somalisation ? Moussa Sey Diallo lance l'alerte au CNSP !



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Mali : Des députés à contre-courant de l'Histoire	P.4
Brèves	Enquêtes de la CPI contre des citoyens américains : Les États-Unis sanctionnent la procureure de la CPI, Fatou Bensouda	P.11
	Le Conseil de sécurité de l'ONU renouvelle les sanctions contre le Mali : Un groupe d'experts en surveillent l'application	P.11
	Communiqué du Parena sur les concertations nationales annoncées sur la Transition	P.11
	Crise scolaire : Et si l'imam Mahmoud Dicko s'impliquait ?	P.12
	Rumeur sur la nomination du DGA de la S.E du Mali : Le Col-major Kassoum Goïta n'est pas le frère du président du CNSP	P.12
	Mali : Liste des 11 nominations opérées par le CNPS au sein du commandement militaire	P.13
	Université de ségou : Bientôt un sit-in au rectorat !	P.13
Actualité	Polémique autour de l'application de l'article 39 du personnel enseignant: Les éclaircissements sur les discussions entre le CNSP et les syndicats	P.15
	Bavure militaire à Gao : Les versions des faits entre l'armée Française et la compagnie Nour transport divergent	P.17
	Contrat Plan 2019-2023 État – Office du Niger – Exploitants agricoles : La sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté en ligne de mire	P.18
Politique	Impasse sur l'application intégrale de l'article 39 : L'année blanche ultime solution	P.20
	Négocier la transition politique malienne : Malgré les condamnations, le coup d'État militaire pourrait-il déboucher sur un renouveau démocratique au Mali ?	P.21
	Le Mali sur la voie de la Somalisation? Moussa Sey Diallo lance l'alerte au CNSP !	P.23
	Transition politique : Le PRVM Fasoko opte pour un président civil consensuel	P.24
	Conduite de la Transition politique malienne : La CEDEAO exige un Président et Premier ministre civils!	P.25
	Me Mamadou Ismaïla Konaté à propos de l'Acte fondamental : «Si le CNSP souhaite redorer son blason auprès des gens....qu'il retire ce texte et qu'on l'oublie vite et pour de bon»	P.26
Culture & société	Dépôts anarchiques d'ordures à Bamako : Populations et autorités se rejettent la responsabilité	P.29
International	Guinée Conakry : Opposants et sages assiégés à Tanéné	P.31
	Législatives au Venezuela : Caracas invite l'ONU et l'UE à envoyer des observateurs	P.32
Sport	OM : L'agent de Payet raconte son transfert avorté au PSG	P.33
	Championnat national : Yeelen olympique-Réal, Les olympiens au pied du mur	P.34



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Mali : Des députés à contre-courant de l'Histoire

Depuis le 18 août 2020, le sort d'Ibrahim Boubacar Kéita (IBK) et de son régime a été définitivement scellé. Depuis, les Maliens, tout courant confondu, cherchent à s'ouvrir une nouvelle voie pour reconstruire leur pays mis à terre par sept longues années de mal gouvernance qui ont laminé l'espoir de tout un peuple. Pendant que les nouveaux maîtres du pays s'évertuent à recoudre le tissu social par une large concertation en vue de mettre en œuvre une transition politique que tous réclament, des députés élus au cours de la dernière législature font de la résistance et rament à contre-courant de l'Histoire. Ils réclament, à cor et à cri, leur rétablissement dans les fonctions de députés à l'Assemblée nationale qui n'existe plus. Il paraît que la dis-

solution de celle-ci par l'ancien Président IBK ne serait pas légale - allez savoir - et ils sont prêts à saisir la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui, il y a peu, demandait la dissolution de l'institution.

C'est un mémorandum daté du 1er septembre 2020 qui sert de cadre à cinq groupes parlementaires de l'ancienne Assemblée nationale pour réclamer le rétablissement de l'institution parlementaire dissoute par l'ancien Président IBK. Il s'agit des groupes parlementaires ADEMA, RPM, BENSO, MRD et MPM-UDD qui condamnent « le coup d'État militaire du 18 août 2020 tout en rappelant l'importance et la nécessité de la stabilité des institutions en démocratie par le respect de la Constitution et

ce, conformément au Protocole de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance qui interdit toute forme de changement anticonstitutionnel pour accéder au pouvoir ». Ce que nos chers ex-députés oublient de dire, c'est que ce qui se passait au Mali avant la démission d'IBK n'était ni démocratique ni ne relevait de la bonne gouvernance qu'ils évoquent. Depuis l'élection présidentielle de 2018, et plus avant encore, le régime d'IBK a bafoué toutes les règles de la démocratie en faisant de la Cour constitutionnelle une chambre d'enregistrement. Celle-ci, au mépris des règles de droits qui la régissaient, a cautionné des fraudes massives lors de la présidentielle et des législatives de mars et avril 2020 en invalidant des votes par bureaux de vote entiers au profit des candidats de la majorité présidentielle ou adoubés par le président. Comme s'ils n'étaient pas présents au Mali le 18 août 2020, les groupes parlementaires cités plus haut demandent un « retour à l'ordre constitutionnel normal » et exigent en l'occurrence que « les fonctions de Président de la République (soient) exercées par le Président de l'Assemblée nationale » comme le stipule la Constitution du 25 février 1992. Comme cela



ne peut se faire sans une Assemblée nationale, les cinq anciens groupes parlementaires soulignent que « Dans un souci de continuité constitutionnelle ou consensuelle de la continuité de l'Etat, l'Assemblée nationale (sic) demande aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO : le rétablissement de l'Assemblée nationale ». En d'autres termes, les cinq groupes parlementaires agissent au nom de l'Assemblée nationale du Mali, comme si celle-ci était toujours en place, dont il demande pourtant le « rétablissement » par l'organisation sous régionale ! Comprenez qui pourra. « L'Assemblée nationale » ainsi ressuscitée pourrait contribuer à la mise en œuvre de la sortie de crise car « La poursuite du processus de réformes politiques et institutionnelles suivant les recommandations du

Dialogue national inclusif... ne peut être effective sans les députés élus à l'Assemblée nationale », peut-on lire dans le mémorandum.

Il faut donc rétablir l'Assemblée nationale du Mali dans toute sa plénitude d'autant plus qu'« il a été constaté des pressions et des menaces sur la personne du Président Ibrahim Boubacar Kéita pour le contraindre à annoncer la dissolution de l'Assemblée nationale ». En plus, disent les députés-restaurateurs comme un argument imparable, « la dissolution de l'Assemblée nationale annoncée par le Président Ibrahim Boubacar Kéita... est postérieure à sa démission de ses fonctions de Président de la République ». Ainsi, c'est en tant qu'ex-Président qu'IBK aurait dissous l'Assemblée nationale, ce qui rendrait sa décision nulle et non

avenue. On le voit, l'acharnement des cinq groupes parlementaires à rétablir l'Assemblée nationale dissoute n'a d'égal que leur désespoir de perdre un poste qui procure de multiples avantages que beaucoup ne sont pas sûrs de retrouver après de nouvelles élections démocratiques et sincères. IBK a affirmé devant l'envoyé de la CEDEAO qu'il avait librement démissionné de son poste et surtout qu'il ne voulait plus exercer la présidence de la République. Cela suffit pour conclure qu'il n'y a eu aucune pression sur lui.

Les groupes parlementaires ADEMA, RPM, BENSO, MRD et MPM-UDD devraient se réveiller de leur sommeil et regarder la réalité en face. L'ère IBK est bel et bien révolue et les Maliens ont désormais le regard tourné vers l'avenir. Et cet avenir se construira avec tous ceux qui croient que le Mali ne mérite pas le sort qui a été le sien durant toutes ces années où leur dignité a été piétinée. Les centaines de milliers de citoyens qui se sont rassemblés sur la Place de l'Indépendance durant les journées de lutte contre le pouvoir d'IBK veillent au grain. Tous ces jeunes gens veillent désormais pour que plus jamais Maliba ne tombe entre les mains des apatrides et autres fossoyeurs de la République. Comme des sentinelles, ils se tiennent « Debout sur les remparts » pour que « Les champs fleurissent d'espérance ».

■ Diala Thiény Konaté



Ibou SY

#PSG : Neymar positif au Covid-19, la nouvelle tuile.

Le Parisien

Contrôlé positif ce mercredi au coronavirus, Neymar ne présente pas les symptômes de la maladie. Cela n'empêchera pas le meneur de jeu brésilien d'observer une période d'isolement.



Jeune Afrique

Très médiatisée, l'affaire du correspondant de l'ONG Reporters sans frontières Khaled Drareni suscite des tensions jusqu'au plus haut sommet de l'État.

Au point que le président a évoqué le journaliste au cours d'une interview à la télévision nationale.



Mouhamadou Sidibé

#Nouhoum_Sarr propose pour la #transition

1. Annuler la vente des immeubles de l'état.
2. Annuler les passeports diplomatiques des Ministres et des députés (mission urgente)
3. Audit des contrats d'armement
4. Audit des grandes structures de l'Etat (AGEFAU, AMRTP, INPS, CANAM, AÉROPORTS, CONTRATS MINIERES, AUTORITÉROUTIÈRE ect...)
5. Poursuite judiciaire des auteurs et complices des tueries des 10, 11 juillet 2020.
6. Poser la problématique de l'accord issu du processus d'Alger.



7. Construire un système électoral fiable.

8. Doter le pays d'une véritable doctrine militaire.

Ces propositions sont à verser au débat national sur les missions de la transition.



Abdoul Aziz Bocoum

AJCAD Mali

CHALLENGE | #LeMaliNotreBienCommun

A la jeunesse Malienne !!!

Notre cerveau est une machine extraordinaire que l'on peut améliorer, entraîner et rendre plus performant. Il faut prendre conscience que c'est à nous de décider de changer, de créer notre propre parcours. Car à vouloir voler trop bas on finit par se fixer des objectifs modestes et des rêves médiocres. On passe alors, sa vie à rêver de la vie qu'on aurait pu avoir.

Notre quotidien prend le dessus et nous devenons passifs, nous laissons les événements avoir une emprise sur nous. Nos talents, notre potentiel ne s'expriment plus, nous n'utilisons guère plus de 10% de nos capacités.

Il faut Entamer un travail sur soi pour changer ce qui peut et doit l'être. Apprendre à se connaître, savoir quels sont nos valeurs, nos talents, nos aptitudes... Choisir qui l'on veut être et s'efforcer de le devenir. Faire le bilan de sa vie c'est commencer à la gouverner, à lui donner un nouveau départ.

Nous ne sommes pas nuls, ni corrompus encore moins incompetents, nous sommes ce moteur de changement dont le Mali a besoin. N'acceptons de personnes de nous rabaisser, de nous dénigrer juste pour pouvoir continuer à piétiner notre présent et notre avenir comme il a été toujours.

Il ne s'agit point d'un conflit de génération car ceci n'a aucun sens, il s'agit là pour les jeunes d'être des acteurs et non au cœur des politiques publiques, de se prendre en charge et de jouer un autre rôle que celui de simple suiveur.



Copie ce texte sur ton profil avec une photo de toi, qui te met en valeur et identifie 5 personnes, qui a leur tour identifieront 5 personnes, ainsi de suite.
#optionpositive



Sputnik France

Face à l'Ukraine et à la Pologne accusant l'URSS d'avoir contribué au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, le Président chinois s'est engagé à ne «jamais oublier ni même calomnier les réalisations des libérateurs». <https://sptnkne.ws/D6Sz>



Edouard Keita



ORTM en DIRECT

Un parcours digne

Longue vie a toi mon général

LE GENERAL CHEICK FANTA MADI DEMBELE.

Promu Général de Brigade en 2018, Cheick Fantamady Dembélé est de la promotion 1990-1993 de l'école spéciale militaire de Saint Cyr/Coëtquidan en France dont il obtient son diplôme d'officier en connaissances militaires générales en plus du Master en relations internationales avec les félicitations du jury et major de promotion. En 2004 Il est breveté de l'Ecole d'Etat major de Koulikoro d'où il est sorti major de promotion. De 2006-2007 il est également breveté de l'Ecole de guerre de Paris avec mention spéciale. Le Général de Brigade Dembélé a une licence d'histoire de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne). Ingénieur militaire diplômé de l'Université de l'Armée fédérale Allemande à Munich.

Il parle couramment l'Anglais et l'Allemand en dehors du français.

Au cours de ses années de service au département paix et sécurité de l'Union africaine à Addis Abéba (Ethiopie), le Général de brigade Cheick Fantamady Dembélé fut le coordonnateur de l'entraînement et la formation de la force africaine en attente. Il a, en outre, été un élément central dans la planification, aussi bien au niveau stratégique qu'opérationnel, de nombre d'opérations et d'initiatives de paix conduites sur le continent. Il s'agit de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (Misma), la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (Caric), la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca), la Force multinationale mixte des Etats du Bassin du Lac Tchad contre Boko Haram, la Force conjointe du G5-Sahel avant d'être le Directeur de EMP de 2018-2019.



Paul Diarra



Quel est le rôle des péages et pesages pour le Mali. La station des pesages permet de régler les problèmes de surcharge de véhicule.

Pourquoi les usagers refuse de se conformer aux normes ?
 Quelles sont les sanctions en cas tonnes excédentaires?
 Est une complicité avec les agents de pesage ou de péage?
 Un tel comportement mérite une sanction.
 Changeons de mentalité, que chacun joue son rôle.
 À vos appréciations l'état de la voie ?
 #Stopalincivismeaumali



Moussa Baba Coulibaly

"Agissez comme s'il était impossible d'échouer"
 Winston Churchill



Mahamadou Diakite

Les infrastructures routières sont dans états de dégradations les plus poussées.
 Où est l'argent du contribuable Malien ?



Operation Boycott Assemblée Nationale

Un groupe de Patriotes Tchadiens lance:
 JE SUIS CITOYEN, J'APPORTE MA CONTRIBUTION
 A LA SOCIETE CIVILE TCHADIENNE

A l'instar des autres pays d'Afrique, la société civile tchadienne peine à instaurer un climat favorable à l'approfondissement de la démocratie, à la bonne gouvernance, à la transparence et au développement des libertés. Cette société civile qui devrait être indépendante du pouvoir de l'État est étouffée par toute sorte d'actions, les leaders n'ayant pour seule force que celle de leur conviction personnelle et n'ayant ni le soutien financier des citoyens qui ont eux-mêmes peur de la répression, ni leur soutien lorsqu'ils sont l'objet de l'oppression du pouvoir politique. Pour changer cette situation, il devient indispensable que la diaspora Tchadienne et toutes les bonnes volontés, vivant au Tchad ou à l'étranger s'impliquent afin de lever les goulots d'étranglement que ce pays rencontre dans son développement. C'est dans ce contexte que nous, signataires de cet appel à contri-



bution, vous demandons humblement votre appui financier, que vous soyez citoyen Tchadien vivant au Tchad ou à l'étranger ou sympathisant touché par la misère du peuple Tchadien.

Votre contribution sur cette cagnotte permanente servira à soutenir les projets des organisations de la société civile et leaders dans les domaines :

- de la formation dans les domaines du leadership et de l'engagement citoyen.
- du contrôle citoyen des processus électoraux des prochaines années ;
- de la défense des leaders de la société civile lorsqu'ils font l'objet d'intimidation par différentes voies et soutien matériel et financier à eux et leurs familles lorsqu'ils sont emprisonnés ;
- et en soutien à toutes autres activités d'envergure qu'ils comptent collectivement organiser.

Pour la mise en œuvre de ces actions, nous, signataires de la présente, nous nous constituons en Comité de gestion de ces ressources et des rapports seront élaborés sur une base trimestrielle pour vous rendre compte de l'utilisation de vos dons.

Les signataires

1. Pr Facho Balam
 2. Zorrino Haroun
 3. Yoram Annette Laokolé
 4. Abbas Kayangar
 5. Abdallah Chidi Djorkodey
 6. Djibrine Assali
 7. Abdelkerim Yacoub Koundougoumi
 8. Abel Maina
 9. Affono Mahamat-Seid
 10. Charfadine Galmaye Salimi
 11. Dr Kodok Abdelaziz
 12. Djonabaye Mbaidanoum
 13. Fatimé Barkai
 14. Fatimé Issakha
 15. Habib Ben
 16. Tabo Augustin
 17. Makaila Nguebla
 18. Seid Affono
 19. Tamara Acyl
- <https://gf.me/u/yvp4u4>



Kossa Maiga



Urgent !

Je vous invite à plus de vigilance. Le mal est partout. Il rogne aussi autour de nous, de plus près.



PINAL



CLIN D'OEIL
ET SI LE CNSP EST EN TRAIN DE RATER SON ENTRÉE EN SCÈNE

Les militaires ont refait irruption sur la scène politique le 18 Août 2020 en mettant fin à un régime contesté depuis bien longtemps, mais secoué véritablement depuis le 05 Juin par un mouvement de contestation populaire implacable.

Cette quatrième prise en main du pouvoir au Mali par les militaires, a semblé être le parachevement d'une énorme protestation fondée sur des arguments solides et légitimes. Et l'intrusion des militaires avait bien toutes les apparences d'un acte salvateur, qui donnait l'impression d'être posé assurément pour empêcher une perte en masse de vies humaines.

Pourtant dès la prise effective du pouvoir, le CNSP, l'organe désormais de gestion des militaires, joue à un jeu flou et incompréhensible. Il paraît se muer en un organe de récupération, ou même de réhabilitation, au lieu d'être un comité de redressement d'une nation en banqueroute.

Le coeur du pouvoir s'est confiné à Kati. Il rencontre du monde, sans réellement communiqué. Depuis plus de dix jours le Mali est dirigé en catimini. Des actes officiels d'envergure sont établis sans explications. Des négociations sont effectuées en sourdine et sans plan avéré. Des décisions concernant le sort des anciens dignitaires sont prises en dehors de tout acte juridique. L'atmosphère au Mali est devenue soudainement lourde, et remplie de doute. Le malien s'inquiète.

Le CNSP paraît patauger, il tergiverse et ne semble pas mesurer la portée du défi. Les bribes d'informations données sur quelques succès militaires ces derniers jours, ne serviront pas quand il n'y a pas de cadre organisé, surtout que le pays est administrativement désarticulé. Un pays à terre ne se gère pas par morceau, et ne peut se relever à travers des actes isolés.

Le Mali a besoin de se rebâtir avec tous ses fils, dans une transition sérieuse et réfléchie pour amorcer ensuite une phase de normalisation et de développement nécessaire. Et il importe de tenir en compte que certains ont été contestés dans la gestion qui vient de finir. Ils ne peuvent devenir des as en un tournement.

Au rythme ou ce groupe de jeunes militaires avancent, ils risquent d'affaiblir encore ce pays anémié. Des échanges sur une planification de la transition sont prévues dans les jours à venir. Mais les termes

Journal Échosmédi



Démission du président Keïta : Cinq minutes pour comprendre le coup d'État au Mali

La démission forcée du président malien Ibrahim Boubacar Keïta fait craindre une période de grave instabilité dans le pays. Une mutinerie qui se transforme en coup d'État. Au Mali, dans la nuit du 18 août au 19 août, le président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) a annoncé sa démission à la télévision publique, poussé par les soldats désormais au pouvoir...



La junte pour «servir la soupe chaude»

Transition politique civile ou transition militaire ou transition soit dirigée par un militaire ou un civil. Les vocables changent à longueur de déclarations et au moyen d'arguments dignes du café en plein cœur du grand marché de Bamako...

de référence ne sont pas connus, aucun document de base ne circule. Le mode de participation n'est pas su. La convocation est globale et impersonnelle. Une attitude qui donne la perception d'une énorme impréparation concernant une activité cruciale, même vitale pour le pays. Le spectre d'une grande cacophonie nationale se pointe. Le CNSP doit comprendre que nous sommes dans un monde globalisé, qui a des principes rigoureux. Il doit intégrer que les maliens sont désespérés, et qu'ils n'ont plus beaucoup de patience. Il doit analyser les difficultés sociales et politiques, et apprécier leurs complexités. Et après, seulement après il percevra que le Mali, notre pays a tous est une véritable cocotte minute en pleine ébullition. Alors, si après tout cela il reste dans une posture d'hésitation et d'arrangement, ces membres s'exposent, et seront jugés par le tribunal de l'histoire comme ceux qui ont parchevé l'état de décomposition finale de notre pays, et acté sa socialisation certaine.
Moussa Sey Diallo, élu communal.

Koulouba Actu

K Au camp des Gardes de N'Tomicorobougou, un quartier sis en commune III du district de Bamako, un jardinier se fait condamner à une peine de mort. Célibataire sans enfant, l'homme est né vers 1998 à Garalo, dans le cercle de Bougouni. Dans une affaire le concernant, l'employé domicilié audit camp a été inculpé de « coups et blessures volontaires aggravés et viol » avant d'avoir droit à ce sort.



M. Nouhoum Togo - Officiel

160 jours de kidnapping du président Soumaila Cisse.
Le retour c'est maintenant. Libérez Soumaila Cisse.



Joliba FM

Etes-vous favorable à la participation du CNSP au prochain Gouvernement de transition au Mali ?



Serge Daniel

#Mali . Le voyage d'une délégation de la junte à Kidal (Nord) prévu ce jeudi est annulé pour « Problème de météo » . Pour ce voyage, les militaires avaient apprêté à Bamako, un avion des Forces armées maliennes (FAMA) et de Gao pour rallier Kidal un hélico FAMA.



#Mali : Rencontre Junte malienne-Ex-rébellion. Selon mes informations, jeudi 3 septembre, une délégation de la junte malienne se rend à Kidal (Nord-est) pour rencontrer l'ex-rébellion qui contrôle toujours la ville.

Mamane Kaka Touda,

#Niger: 01 personne enlevée le mercredi 02 septembre 2020, aux environs de 23h00 par des hommes armés en plein centre du quartier Kanembouri à #Nguigmi (région de Diffa) avant de disparaître dans la nature comme d'habitude dans ce genre de situation.



État-Major Armées

[#Barkhane] Les convois logistiques sont des opérations à part entière avec leur phase de planification et de conduite. Ils sont indispensables au bon déroulement des missions de la force Barkhane. #Immersion avec le GTD Log « Niel ». http://bit.ly/BKN_NIEL_LOG



WESTERN UNION

WUSM

MONEY TRANSFER

Enquêtes de la CPI contre des citoyens américains : Les États-Unis sanctionnent la procureure de la CPI, Fatou Bensouda



Les États-Unis vont sanctionner la procureure de la Cour pénale internationale (CPI) Fatou Bensouda «à cause de ses enquêtes répétées sur des citoyens américains», a annoncé le secrétaire d'État Mike Pompeo mercredi. «Tout individu ou entité qui continuera à assister matériellement» la procureure «s'expose également à des sanctions», a déclaré le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo lors d'une conférence de presse. Cette année, l'administration Trump a imposé des sanctions économiques à plusieurs employés de la CPI impliqués dans des investigations sur des soldats américains potentiellement responsables de crimes de guerre en Afghanistan.

Une recherche effectuée mercredi dans la base des données des sanctions américaines (liste SDN) a montré que la juriste gambienne, 59 ans, apparaît deux fois dont une avec son nom complet, Fatou Bom Bensouda, sous la catégorie des sanctions ICCP, établie par le décret du président américain.

LSI AFRICA avec Belga

Communiqué du Parena sur les concertations nationales annoncées sur la Transition



Le Parena salue l'inclusivité des concertations nationales annoncées sur la Transition : Ceci est conforme à sa position toujours défendue depuis le Dialogue National. Pour une bonne tenue des deux jours de concertations sur la transition, le PARENA invite les organisateurs à rendre publics :

- Les Termes de référence;
- l'Agenda et le déroulé de ces assises cruciales pour l'avenir immédiat du pays.

Le Conseil de sécurité de l'ONU renouvelle les sanctions contre le Mali : Un groupe d'experts en surveillent l'application



Le Conseil de sécurité des Nations Unies, réuni par vidéoconférence, a annoncé lundi sa décision de renouveler les sanctions contre le Mali pour un an, en adoptant à l'unanimité une résolution qui prolonge également les travaux du groupe d'experts créé pour se pencher sur la question. En adoptant la résolution 2541 (2020), le Conseil a décidé de reconduire jusqu'au 31 août 2021 les mesures énoncées aux paragraphes 1 à 7 de la résolution 2374 (2017), qui comprennent l'imposition d'une interdiction de voyager et d'un gel des avoirs pour ceux qui entravent les progrès de la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali. Selon les termes de la résolution, elle a réaffirmé que ces mesures s'appliquent aux personnes et entités désignées par le Comité des sanctions créé par la résolution 2374 (2017). Le Conseil a également décidé de proroger jusqu'au 30 septembre 2021 le mandat du groupe d'experts, ainsi que la demande adressée à la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies au Mali (MINUSMA), énoncée au paragraphe 16 de la résolution 2374, qui l'encourageait à apporter son concours au groupe.

Le Conseil a également exprimé son intention de réexaminer le mandat du groupe d'experts et de prendre les mesures appropriées concernant sa nouvelle prorogation au plus tard le 31 août 2021. Aux termes de la résolution, le Conseil a demandé au secrétaire général de prendre des mesures pour rétablir le groupe d'experts, en consultation avec le Comité des sanctions, et a demandé au groupe de lui présenter, après discussion avec le Comité, un rapport à mi-parcours au plus tard le 28 février 2021, un rapport final au plus tard le 15 août 2021 et des mises à jour périodiques entre ces deux dates, le cas échéant.

Les résolutions du Conseil de sécurité sont actuellement adoptées par un vote de procédure écrite dans le cadre de mesures temporaires, extraordinaires et provisoires mises en œuvre en réponse à la pandémie COVID-19, comme indiqué dans une lettre de la Chine, laquelle assurait la présidence du Conseil pour le mois de mars.

L'occasion est opportune pour inviter les acteurs politiques et civils à davantage d'humilité car aucune fraction du pays ne saurait à elle seule représenter l'ensemble des Vives du pays. Le PARENA exhorte toutes les Forces Vives du pays à s'investir pour une transition consensuelle et apaisée.

Signé Le SG du PARENA

Crise scolaire : Et si l'imam Mahmoud Dicko s'impliquait ?



Le Comité National pour le Salut du peuple a rencontré, plusieurs fois, les Syndicats signataires du 15 octobre 2016 autour de l'application de l'article 39 du Statut particulier des enseignants. Mais les enseignants maintiennent leur position. Pour éviter une année blanche, des personnalités influentes comme l'imam Mahmoud Dicko peuvent s'impliquer et plaider auprès des enseignants.

Il nous est revenu, selon des sources, qu'après les échanges lors de la séance du mardi 1er septembre 2020, deux propositions majeures ont été faites par le CNSP aux enseignants. La première proposition est relative à l'application de l'article 39 et l'alignement sur les salaires du mois de novembre 2020 avec un rappel de 10 mois soit de janvier à octobre avec possibilité de reporter les arriérés de 2019 sur l'année budgétaire de 2021. Quant à la deuxième, elle prévoit l'application effective de l'article 39 et l'alignement sur les salaires du mois de novembre 2020 avec un rappel de 10 mois, soit de janvier à octobre 2020. Egalement, un rappel de six mois de l'année 2019 y sera ajouté au mois de décembre 2020. Ainsi, les six restants seront reportés sur l'année budgétaire 2021 plus précisément au mois d'avril.

Ce qui est déplorable, en dépit de ces efforts louables au regard du contexte sociopolitique et économique difficile, les enseignants signataires sont restés inflexibles en réclamant la totalité de leurs dus pour la fin de ce mois de septembre. Toutefois, le CNSP, soucieux de la refondation de la Nation malienne, invite les enseignants signataires à reconsidérer leur position afin de donner à nos enfants, la chance de rejoindre les bancs.

Et si l'imam Dicko s'impliquait ?

Vu la menace sur l'année scolaire, donc sur l'avenir des enfants, l'implication de certaines personnalités influentes auprès des enseignants serait louable. L'imam Mahmoud Dicko, personnalité très influente, écouté et respecté, pourrait jouer ce rôle afin que les enseignants accordent un peu de temps à la nouvelle équipe tout en sauvant l'année scolaire.



Rumeur sur la nomination du DGA de la S.E du Mali : Le Col-major Kassoum Goïta n'est pas le frère du président du CNSP



Le Comité national pour le salut du peuple (CNSP) poursuit la structuration de notre outil de défense. La vague de nominations au niveau du commandement des forces armées est la preuve de cette volonté de corriger les lacunes au plus vite. Parmi ces nominations, il y a celle du Directeur général adjoint de la Direction générale de la sécurité d'État, le colonel major Kassoum Goïta qui fait couler beaucoup de salives. Depuis sa nomination, des rumeurs les plus farfelues ont circulé comme une traînée de poudre. Des esprits mal intentionnés ont inventé une parenté du promu avec le président du comité le colonel Assimi Goïta. Les réseaux sociaux ont vite relayé la fausse information selon laquelle le colonel Assimi Goïta a nommé l'un de ses frères de sang au poste du directeur général adjoint de la Sécurité d'Etat. En vérité et après vérification, le Col-major Kassoum Goïta, désormais DGA de la SE, n'est pas le frère d'Assimi Goïta. Il est l'ex-commandant du GTIA1 à Tessalit, ex commandant de zone (Comzone) de Gao puis directeur de la sécurité militaire à partir de 2016. Il est un des plus réputés de l'Armée notamment en matière de renseignements.

T. CAMARA

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Mali : Liste des 11 nominations opérées par le CNPS au sein du commandement militaire



Après la chute du régime IBK, la junte au pouvoir prend le taureau par les cornes. En deux semaines, elle effectue des changements stratégiques au sein du commandement militaire.

Experts militaires

Secrétaire Général du Ministère de la Défense des Anciens combattants : Général de Brigade aérienne Souleymane Doucouré, nommé 1er Chef d'État – major Général des Armées: Général Oumar Diarra, nommé 1er Directeur Général de la Sécurité d'État : Colonel-major Lassana Doumbia, 24 août Directeur Adjoint du Commissariat des Armées : Colonel Lanseny Doumbia, nommé 1er Chef d'État-major de la Garde Nationale du Mali : Colonel Elisée Jean Dao, nommé 1er Directeur Général Adjoint de la Sécurité d'État : Colonel-major Kassoum Goïta, 25 août Directeur du Commissariat des Armées : Colonel Oumar Yoro Sidibé, 27 août, Directeur Adjoint du Matériel des Hydrocarbures et du Transport des Armées : Colonel Ousmane Dembélé, nommé 1er Sous-chef d'État-major Administration à l'EMGA: Colonel Bréhima Sow, 25 août Experts civils

Conseiller Spécial du président du Comité Nationale pour le Salut du Peuple Chargé des Affaires Juridique : Dr Youssouf Coulibaly, 27 août Conseiller Spécial du président du Comité Nationale pour le Salut du Peuple, Chargé de l'information et de Communication : Dr Cheick Oumar Traoré, 27 août

Université de ségou : Bientôt un sit-in au rectorat !



Si rien n'est fait, nous allons faire un sit-in au rectorat pour empêcher les agents de travailler. L'annonce a été hier mercredi 02 Septembre à l'Université de Ségou lors d'un point de presse organisé par le comité AEEM de l'Université de Ségou. Animé par le général BOBY, une cinquantaine d'étudiants ont pris part à cette rencontre.

En effet, depuis très longtemps les étudiants de l'université de Ségou font face à plusieurs problèmes. Nonobstant des échanges avec l'administration, les doléances restent insatisfaites, d'où la colère de ces derniers.

Les principales revendications sont entre autres :

- *La reprise immédiate des cours.
 - *L'organisation très vite des soutenances des étudiants en fin de cycle MASTER.
 - *La hausse du prix des chambres au niveau du campus. Auparavant les étudiants payaient 15.000 et là ils doivent payer 25.000F
 - *Des irrégularités lors des sessions de rattrapage.
 - *Le départ du chef DER de la FAMA pour incompétence.
- Enfin l'AEEM dit ne pas être impliquée dans le processus du traitement des bourses avec SAMA MONEY et ne font point confiance à la capacité de cette organisation.
- L'AEEM dans les prochains jours, veut organiser un sit-in au rectorat pour faire pression sur les administrateurs.

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Polémique autour de l'application de l'article 39 du personnel enseignant : Les éclaircissements sur les discussions entre le CNSP et les syndicats



En vue de mettre fin à la crise scolaire qui perdure depuis des mois, afin de permettre à la majorité des élèves de regagner les classes, les syndicats d'enseignants ont rencontré le 1er septembre dernier (2ème fois consécutive) le comité National Pour le Salut du Peuple (CNSP). C'était pour échanger sur l'application de l'article 39 du personnel dont la mise en œuvre crée à nouveau des polémiques. Une rencontre qui s'est conclue par un désaccord entre les deux (02) parties à cause des divergences sur une période d'application. Suite à cela, à travers un procès-verbal des éclaircissements sont apportés sur les réels enjeux lors des discussions avec les enseignants.

Ainsi, depuis, le renversement du régime Ibrahim Boubacar Kéita, le comité pour le Salut du Peuple fédère les efforts pour trouver une solution au problème de l'école malienne, l'une des causes principales qui a mis fin à l'ex régime. Ce qui a engendré de multiples

rencontres avec les syndicats d'enseignants afin de trouver un compris sur l'application de l'Article 39 du personnel enseignant (l'objet de la guerre, depuis plusieurs mois). Mais, malgré ces efforts, signale-t-il, les rencontres n'ont pas pu débloquer la crise qui affecte cruellement les élèves des écoles publiques.

En rappelant la situation sur les discussions avec les enseignants, le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) a reconnu que depuis le début des rencontres le Caractère légal de la revendication, durant toute la durée des négociations, jamais la légalité de la revendication des syndicats d'enseignants n'a été mise en cause ni par le gouvernement, ni par le CNSP.

« Le Procès-Verbal (PV) de conciliation a été signé, le 17 juin dernier, pendant qu'il n'y avait pas de gouvernement. Seul le Premier ministre sortant, qui venait d'être reconduit, était en place », a-t-il rappelé.

Mais, toujours en est -t-il, à la faveur de la

mise en place du gouvernement restreint le projet de loi y afférent a été introduit dans le circuit de validation. À la rencontre du lundi 17 août dernier, entre le ministre de l'Économie et des Finances sortant et les Syndicats des enseignants, l'adoption du projet de texte a été annoncée pour le Conseil du ministre du mercredi 19 août 2020.

« Entre temps, les événements du mardi 18 août 2020 sont intervenus dans le pays. Ce qui a changé la donne. Une réalité », a-t-il ajouté. C'est suite à cela que le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) a pris les dossiers à travers son Colonel Sadio CAMARA, qui n'a de cesse rappelé l'attachement du CNSP en faveur de l'école et la cause des enseignants, qui a dirigé les discussions avec les syndicats d'enseignants.

Aussi, dès le jeudi 27 août 2020, le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) a pris le dossier en main par l'organisation d'une rencontre au Prytanée militaire de Kati avec les

techniciens de l'administration en charge du dossier (représentants des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'économie et des finances, de l'administration territoriale, du dialogue social, des médiateurs et des parents d'élèves).

Ainsi, à la suite de cette rencontre, la commission du CNSP, conduite par le Colonel Sadio CAMARA, 2ème vice-président, assisté des techniciens de l'Administration, a tenu successivement trois rencontres avec les syndicats d'enseignants (vendredi 28 août, lundi 31 août et mardi 1er septembre 2020).

« Lors de ces discussions, la première des choses affirmée avec force par le CNSP a consisté à reconnaître la légalité de la revendication et à s'engager à mettre en œuvre le Procès-Verbal (PV) de conciliation, signé avec le régime défunt, le lundi 17 août 2020 », a-t-il précisé.

Mieux, le lundi 31 août dernier, dans la salle de réunion du Prytanée militaire de Kati, le président du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP), le Colonel Assimi GOÏTA, a voulu personnellement s'adresser aux enseignants en leur expliquant comment, à ses yeux, l'école était prioritaire, tout en les exhor-

tant de tenir compte de la situation spécifique de l'heure pour faire avancer les choses.

Mais, signale-t-il, compte tenu de la réalité économique actuelle du pays, abondamment décrite par les représentants du ministère de l'Économie et des Finances (embargo, retrait des partenaires Techniques et Financiers-PTF, suspension de l'aide budgétaire, difficulté de faire face aux déficits intérieurs, difficulté de recouvrement des impôts, fermeture des frontières impactant les recettes du cordon douanier).

Aussi le CNSP sur la base de la réalité économique actuelle du pays, abondamment décrite par les représentants du ministère de l'économie et des finances (embargo, retrait des PTF, suspension de l'aide budgétaire, difficulté de faire face aux déficits intérieurs, difficulté de recouvrement des impôts, fermeture des frontières impactant les recettes du cordon douanier), le CNSP s'est engagé à appliquer intégralement l'article 39 ainsi qu'il suit :

Prise de deux ordonnances : l'une pour modifier le statut des enseignants et l'autre pour modifier la loi de finances rectificative, au plus tard le vendredi 4 septembre 2020 (pour témoigner de leur bonne foi) ;

Alignement sur la nouvelle grille et paiement

des arriérés de 2020 sur le salaire de novembre 2020 ;

Paiement de la moitié des arriérés de 2019 sur le salaire du mois de décembre 2020 ;

Paiement de l'autre moitié des arriérés de 2019 sur le salaire du mois avril 2021

Malgré ces intempéries, le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) s'est engagé à appliquer intégralement l'Article 39 ainsi qu'il suit. Il s'agit notamment de la prise de deux (02) ordonnances: l'une pour modifier le statut des enseignants et l'autre pour modifier la loi de finances rectificative au plus tard, le vendredi 4 septembre 2020, (pour témoigner de leur bonne foi): alignement sur la nouvelle grille et paiement des arriérés de 2020 sur le salaire de novembre 2020; paiement de la moitié des arriérés de 2019 sur le salaire du mois de décembre 2020; paiement de l'autre moitié des arriérés de 2019 sur le salaire du mois avril 2021.

Malgré tous les efforts consentis et surtout en cette période où rien ne va les enseignants persistent et refusent toute possibilité de retourner en classe ; comme quoi, l'intérêt du Mali tout entier est le dernier de leurs soucis!

■ **Abdoukarim sanogo**



Bavure militaire à Gao : Les versions des faits entre l'armée Française et la compagnie Nour transport divergent



Un incident malheureux s'est produit dans la région de Gao le 1er septembre 2020. Un civil malien a été tué et deux blessés, par des militaires français de la force « Barkhane » lors d'une fusillade contre un bus qui aurait refusé de ralentir malgré des sommations, selon un communiqué de l'état-major français.

A une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Gao (nord-est), « un bus qui se dirigeait à vive allure en direction du convoi militaire [français] a fait objet de sommations verbales et gestuelles, puis d'un premier tir de sommation, alors que la menace de véhicules – suicides est élevée », soutient le communiqué de l'état-major.

Mais « ces premières mesures n'ont pas fait ralentir le bus », affirme-t-il : « Un second tir de sommation dirigé vers le sol a alors été effectué. Deux balles ont ricoché sur le sol et traversé le pare-brise, blessant trois passagers

dont l'un grièvement. »

Une version que le directeur de la compagnie, Abdoulaye Haidara, a mise en doute. Le chauffeur du bus a contesté avoir refusé de s'arrêter et a dit à ses employeurs n'avoir « entendu que les tirs qui ont blessé trois personnes » et pas de tirs de sommation, a dit M. Haidara. Selon eux, le bus suivait son itinéraire habituel, la RN 16 pour rejoindre Gao.

« Le blessé grave a été évacué par hélicoptère vers l'hôpital de la force "Barkhane" à Gao » mais « est mort des suites de ses blessures », poursuit le communiqué.

Par ailleurs, « la Force Barkhane » présente ses sincères condoléances aux proches de la victime décédée », conclut le communiqué de l'état-major français, en précisant que « toutes les mesures ont été prises pour établir les circonstances exactes de cet événement », en collaboration avec la gendarmerie malienne. Depuis son lancement en 2014, Barkhane a

connu des succès populaires au Mali mais le terrorisme est loin de faiblir dans le pays. C'est pourquoi il est difficile de parler de succès véritable de cette opération. Certaines de ses opérations ont permis de neutraliser quelques chefs djihadistes. Cependant, selon les observateurs, Barkhane est une assurance de survie pour le Mali, mais il ne faut pas que cette présence s'éternise. Aujourd'hui la justification politique de la présence de la France est d'éviter une déstabilisation, mais la solution ne peut venir que des Africains eux-mêmes.

La France compte toujours 5100 militaires au Sahel au sein de la force "Barkhane", qui combat des groupes armés affiliés à l'Etat islamique (EI) et Al-Qaïda. Et cet incident, un des rares hormis quelques erreurs de frappes aériennes sur les civiles enregistrés par le passé risque de détériorer les relations entre ceux qui contestent la présence des forces étrangères au Mali et la France.

Contrat Plan 2019-2023 État - Office du Niger - Exploitants agricoles : La sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté en ligne de mire



Pour la campagne en cours, l'Office du Niger prévoit de produire de 900 000 tonnes de riz paddy, 392 423 tonnes de produits maraîchers et 81 796 tonnes de produits de diversification

La salle de conférence de l'hôtel Indépendance de Ségou a accueilli, ce 27 août 2020, la 3ème session du comité de suivi du Contrat plan état - Office du Niger- Exploitants Agricoles 2019-2023. Présidée par Joël Togo, conseiller technique au ministère de l'Economie et des Finances, la rencontre a permis aux participants d'examiner et adopter le procès-verbal de la session précédente, d'examiner le point d'exécution des recommandations issu de la 2ème session du même comité, et le rapport d'exécution des engagements du Contrat-plan 2019-2023 au 1er semestre 2020.

Dans son allocution de bienvenue, le Président directeur général de l'Office du Niger, Abdel Karim Konaté, a indiqué que « la campagne

agricole 2019-2020 s'est déroulée dans les conditions satisfaisantes quant à la fourniture de l'eau aux exploitants agricoles pendant la saison d'hivernage. Cependant, force est de noter certaines difficultés majeures rencontrées dans le déroulement normal de ladite campagne, notamment : l'insécurité persistante dans les zones d'intervention occasionnant l'arrêt momentané de chantiers ; la non mise à disposition des engrais subventionnés ; le sous-équipement et l'insuffisance de la main d'œuvre engendrant un léger retard dans la mise en valeur et l'envahissement de certains réseaux par les végétaux flottants et les actes de vandalisme sur les réseaux d'irrigation par certains exploitants ». Il a, ensuite, évoqué la campagne agricole 2020-2021 en cours qui a démarré dans un contexte marqué une intensification des travaux d'entretien permettant ainsi une fourniture correcte de l'eau d'irrigation aux exploitations agricoles.

Ainsi, pour cette campagne l'Office du Niger table sur près de 900 000 tonnes de riz paddy, 392 423 tonnes de produits maraîchers et 81796 tonnes de produits de diversification. Le Président directeur général de l'Office du Niger a également soutenu que « la mise en œuvre de ce contrat plan quinquennal va permettre de renforcer la contribution de l'Office du Niger à l'atteinte de la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté par une croissance économique accrue ».

Pour cela, il estime que « la réalisation des différents objectifs assignés dans le Contrat plan 2019-2023 dépendront de : l'engagement des différentes parties signataires dans la mise en œuvre du Contrat plan ; la réalisation des aménagements et réhabilitations prévus ainsi que la facilité d'accès des exploitants agricoles aux moyens de production, le respect du calendrier agricole et l'application des techniques améliorées de production ».

Le président du Comité de suivi du Contrat-Plan 2019-2023, Joël Togo, conseiller technique au ministère de l'Economie et des Finances, a, lui, souligné que « la mise en œuvre du Contrat plan 2019-2023 intervient dans un contexte marqué par la ferme volonté de l'Etat de faire de l'agriculture le moteur du développement du pays, qui s'est traduite entre autres par : la priorité accordée à l'agriculture avec l'allocation de 15% du budget d'Etat ; la subvention du matériel agricole à travers la mise en œuvre d'un programme gouvernemental (tracteurs, motoculteurs, etc...). Le président du Comité de suivi du Contrat-Plan 2019-2023 a relevé que « la zone Office du Niger, reconnue pour ses grandes potentialités dans le domaine agricole, assure à notre pays, une production rizicole affranchie des aléas climatiques, pour l'amélioration du bien-être des populations ». Joël Togo a re-

marqué que « le semestre évalué a été essentiellement marqué par : la mobilisation de la dotation budgétaire de l'Etat qui a été de 1 976 000 000 FCFA sur un montant alloué de 4 750 000 000 FCFA, soit un taux de 41,60%. Au 30 juin 2020, en prenant en compte les paiements des sociétés sucrières le montant global recouvré a été de 6 672 585 876 FCFA soit plus de 92% de la redevance ».

Dans le domaine de la réhabilitation en zone Office du Niger, le président du Comité de suivi a révélé que « les procédures de passation du marché des travaux sont en cours ce qui conduira à la réhabilitation de 700 ha de Kokry dans la zone de Kolongo financée par la dotation budgétaire d'Etat ».

Il a noté que « les travaux sont en cours pour le cadastrage de 3 900 ha aménagés à Molodo Nord ». Joël Togo a également annoncé « la réalisation des travaux d'immatriculation de

18 907 ha dans le système du Macina, de 21 000 ha dans le système du Kareri et de 6 438 ha dans le système du Kala supérieur soit un total de 46 345 ha ».

En conclusion, le président du Comité de suivi du Contrat-Plan 2019-2023 et le Président directeur général de l'Office du Niger, ont adressé leurs sincères remerciements à tous les acteurs qui œuvrent pour le développement de la zone Office du Niger, notamment les exploitants agricoles et le personnel d'encadrement de l'Office du Niger, qui gardent le cap malgré le climat persistant d'insécurité et de peur, les Forces armées et de sécurité, les Partenaires technique et financiers qui sont résolument engagés dans les actions de développement du Mali.

■ **Almamy DOUMBIA**

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Impasse sur l'application intégrale de l'article 39 : L'année blanche ultime solution



Le bras de fer, si on peut dire ainsi, continue entre enseignants grévistes et militaires du CNSP. En effet, alors que le régime défunt avait promis de régler définitivement la question de l'article 39 ce mois de septembre, la junte militaire appuyée par les techniciens du Ministère de l'Économie et des Finances a, au cours d'une rencontre tenue le lundi 31 août 2020 indiqué que ce délai était intenable, pour la simple raison que les caisses de l'Etat sont vides.

Selon le Président du CNSP, Assimi Goïta, il ne s'agit pas d'une nouvelle négociation qui commence, encore moins une quelconque volonté de remettre en cause l'article 39, seulement la situation du pays est si préoccupante qu'il serait difficile de faire face immédiatement à l'application dudit article. Des propos corroborés par les techniciens et les cadres des services, qui ont clairement fait savoir que la situation est particulièrement très difficile à cause de l'annulation des emprunts, le retrait des partenaires ayant conduit à la suspension également de plusieurs engagements financiers en faveur du pays. Pire, même la mobilisation des recettes nationales est à son niveau le plus bas.

Selon le porte-parole de la synergie syndicale, Adama Fomba, l'État étant une continuité, le CNSP se doit d'appliquer l'article 39 pour sortir l'école malienne de l'impasse. L'Etat est certes une continuité, mais les syndicalistes de l'Enseignement savent très bien que le Président IBK leur avait juste annoncé un éléphant blanc, histoire seulement de gagner du temps, sinon les caisses de l'Etat sont quasiment

vides, et tout le monde le sait.

On se souvient en effet que plus de deux mois après même l'annonce faite par IBK pour ce qui concerne l'application dudit article, le mini-gouvernement de Boubou Cissé avait nourri la volonté de tripatouiller le procès-verbal de conciliation entre les syndicats et la partie gouvernementale signé en juin 2020. Les syndicats avaient alors dénoncé les lenteurs dans l'application de l'article 39 sur la majoration des rémunérations des fonctionnaires applicable au personnel enseignant et « la tentative de tripatouillage » du procès-verbal de conciliation signé le 17 juin 2020 et qui avait mis fin à la grève.

Ils avaient alors accusé les personnes chargées du dossier au sein du Ministère de l'Éducation de vouloir «apporter des modifications dans le projet de loi, au lieu de l'appliquer comme cela avait été dit par IBK. Ils avaient alors décidé d'arrêter le lundi 17 août 2020 jusqu'à l'application totale et complète de l'article 39, la suspension de toutes les activités

pédagogiques et la fermeture de toutes les structures de l'Éducation.

Pour rappel, un accord a été trouvé, après l'annonce de IBK, le mercredi 17 juin 2020 entre les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 et le gouvernement. Dans le procès-verbal de conciliation, le Gouvernement s'engageait à appliquer « l'article 39 du statut du personnel enseignant de l'Enseignement fondamental, secondaire ainsi que de l'Éducation préscolaire et spéciale, avec en toile de fond la valorisation de la grille indiciaire du corps des enseignants à hauteur de 20%.

En conséquence, l'indice plafond pour la catégorie A du corps des enseignants a été fixé à 1267 à compter de janvier 2019, pour atteindre 1382 à partir de janvier 2021. Toute chose qui devait être perceptible sur le salaire du mois d'août 2020 ou au plus tard septembre 2020 en cas de difficultés de paiement. Concernant les arriérés de 2019, le procès-verbal de conciliation précisait que le « paiement interviendra un mois » après l'application de l'article 39 sur le salaire ou au plus tard le mois qui suivra. Une commission d'élaboration d'avant-projet de grille salariale avait été mise en place et commencé ses travaux le 25 juin 2020 dernier.

Aussi, sans même tenir compte du renversement du régime, les syndicalistes refusent de concéder une circonstance atténuante aux responsables du CNSP, pire, M. Adama Fomba veut même leur tenir pour seuls responsables de ce qui adviendra, si d'aventure l'année devrait être blanche. On met donc délibérément



sous silence les efforts déployés par le CNSP qui, malgré toutes les difficultés évoquées un peu plus haut, a fait de grandes propositions salutaires aux enseignants.

La première proposition est relative à l'application de l'article 39 et l'alignement sur les salaires du mois de novembre 2020 avec un rappel de 10 mois, soit de janvier à octobre avec possibilité de reporter les arriérés de 2019 sur l'année budgétaire de 2021. La deuxième prévoit l'application effective de l'article 39 et l'alignement sur les salaires du mois de novembre 2020 avec un rappel de 10 mois, soit de janvier à octobre 2020. Et également, un rappel de six mois de l'année 2019 y sera ajouté au mois de décembre 2020. Ainsi, les six mois restants seront reportés sur l'année budgétaire 2021, plus précisément au mois d'avril.

Des propositions qui sont pour le moment rejetées par les enseignants, comme le prouve l'échec de la rencontre de dernière chance tenue le mardi dernier. En effet, en dépit de ces efforts louables au regard du contexte sociopolitique et économique difficile, les enseignants signataires sont restés inflexibles en réclamant la totalité de leurs dus pour la fin de ce mois de septembre. Toutefois, le CNSP, soucieux de la refondation de la Nation malienne, invite les enseignants signataires à reconsidérer leur position afin de donner à nos enfants, la chance de rejoindre les bancs.

Pourtant, à notre entendement, en cette période de rupture avec le régime ploutocratique de M. IBK, la mesure dans les revendications corporatistes devrait prévaloir. Mais hélas, nos chers enseignants semblent ne pas avoir de fibre patriotique, pour rester dans une posture de jusqu'au-boutisme de mauvais alois ! Aussi pensons-nous, pour mettre fin à ce feuilleton qui n'a que trop duré, avec toutes les conséquences qui s'en suivent, qu'il serait judicieux aujourd'hui que le CNSP décrète l'année blanche pour l'année 2019-2020 et ferme les écoles jusqu'à nouvel ordre, en tout cas le temps que les choses se mettent en place !

■ **Yama DIALLO**

Négocier la transition politique malienne : Malgré les condamnations, le coup d'État militaire pourrait-il déboucher sur un renouveau démocratique au Mali ?

Après des mois de manifestations populaires, un soulèvement militaire a débouché sur l'arrestation du Président malien Ibrahim Boubacar Keita, le 18 août 2020, le contraignant à dissoudre l'Assemblée nationale et à démissionner de ses fonctions de chef de l'État. Tôt le matin du 19 août, cinq officiers militaires sont apparus à la télévision nationale pour annoncer une transition : une image classique des coups d'État africains. La communauté internationale a largement condamné le coup de force. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), notamment, a imposé des sanctions au Mali, malgré le risque d'aggraver une situation humanitaire déjà préoccupante. Sans surprise, ces réactions s'alignent sur les normes internationales et traduisent le besoin d'éviter la création d'un dangereux précédent, à un moment où plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest entrent dans des périodes électorales potentiellement tendues.

Cependant, réduire les événements maliens de la semaine dernière à un exemple supplémentaire d'abus de pouvoir par les militaires appelant une condamnation de principe passerait à côté de l'essentiel.

Ces condamnations témoignent d'un manque d'introspection et de responsabilisation de la part de la communauté internationale, qui a raté plusieurs occasions de désamorcer la crise avant le coup d'État. Elles révèlent également la profonde contradiction entre la position de principe adoptée par la communauté internationale d'une part, et d'autre part la demande locale de changement politique en faveur d'une gouvernance plus réactive, plus responsable et plus légitime.

Considérer le coup d'État comme un nouvel

abus de pouvoir des militaires nous fait passer à côté de l'essentiel

À l'évidence, le changement politique par un coup d'État est intervenu en réponse à l'impasse créée par un dysfonctionnement institutionnel et une inertie gouvernementale prolongée, dans un contexte de profonde rupture du contrat social. Cette situation a mis à rude épreuve la résilience de la démocratie malienne et la patience d'une population désabusée face à la récurrence de conflits violents et de crises sociales.

La perte de confiance de la population dans les institutions nationales a sans doute atteint son apogée en avril, lorsque la Cour constitutionnelle a altéré les résultats des élections législatives. Les Maliens ont été confrontés à la difficile question d'imaginer des options de changement politique, dans un contexte où les mécanismes démocratiques étaient perçus comme peu fiables, corrompus et malhonnêtes.

Sans pour autant cautionner le coup d'État, il est primordial de reconnaître qu'il est l'aboutissement d'un soulèvement populaire contre un système démocratique défaillant et une impasse politique prolongée. Alors que faire à présent ? Comment sortir de cette situation ?

Contrairement aux putschs classiques, la prise de pouvoir du 18 août semble avoir été méthodiquement orchestrée, avec peu ou pas d'effusion de sang. Les artisans de ce coup ont poussé le président à dissoudre l'Assemblée nationale avant de démissionner, ce qui reflète une fine connaissance du droit constitutionnel.

Ils ont rapidement annoncé leur intention de mettre en place une transition inclusive, invi-



tant les acteurs sociaux et politiques à tracer ensemble une nouvelle voie pour tous les Maliens. Ils ont également rassuré les acteurs nationaux et internationaux sur leur engagement à œuvrer pour des questions essentielles, telles que la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et de réconciliation de 2015 et la poursuite de la collaboration avec les partenaires militaires étrangers dans la lutte contre le terrorisme.

Les processus nationaux de réforme du secteur de la sécurité et de transformation du service public devraient démarrer durant la transition

Tout ceci suggère que le coup d'État, s'il est rapidement accompagné par un cadre sociopolitique inclusif et participatif, pourrait s'avérer une occasion pour les Maliens de renégocier le contrat social et de s'entendre sur des principes de gouvernance plus sains. Mais ce potentiel refondateur ne pourra se concrétiser que si la transition est explicitement mise à profit pour restaurer les valeurs démocratiques et réinitialiser les pratiques de gouvernance après des décennies d'abus. Pour mettre en place une sortie de crise, les partenaires du Mali doivent arrêter de se focaliser uniquement sur la durée de la transition et les personnalités qui devraient la conduire, et se concentrer plutôt sur les résultats positifs qui pourraient en être attendus.

La transition devrait être évaluée à l'aune d'un mandat clair qui corresponde aux attentes des Maliennes et des Maliens. Elle devrait préparer le terrain pour le lancement des réformes attendues de longue date dans les domaines des services publics, de la gouvernance économique, de la gouvernance du secteur de la sécurité et de l'administration électorale. La durée et les modalités de la transition devraient découler de ce mandat, et non l'in-

verse.

Aucun changement substantiel ou durable dans les systèmes de gouvernance ne se produira sans une véritable appropriation nationale. Par conséquent, la définition des priorités de transition devrait provenir d'une conversation nationale, plutôt que d'être imposée par des partenaires extérieurs.

Les dialogues politiques précédents (notamment ceux de Ouagadougou, du processus d'Alger, la Conférence d'entente nationale de 2017 et le Dialogue national inclusif de 2019) offrent, comme point de départ, un diagnostic clair des lacunes de la gouvernance au Mali. Les discussions à venir devraient s'atteler à définir l'ordre des priorités à traiter pendant la transition, de manière à initier les changements nécessaires et à les rendre irréversibles.

La transition doit être évaluée à l'aune d'un mandat clair qui corresponde aux attentes des Maliennes et des Maliens

Les réformes électorales structurelles, essentielles pour créer l'espace nécessaire au renouvellement de l'élite et des pratiques politiques, au-delà d'une simple redistribution des rôles entre anciens acteurs, devraient faire partie des priorités. Cela contribuerait à obtenir un changement qui ne soit pas que cosmétique. Pour éviter les conflits d'intérêts, les dirigeants du coup d'État et de la transition ne devraient pas être autorisés à se présenter aux prochaines élections.

Les processus nationaux de réforme du secteur de la sécurité et de transformation des services publics ne doivent pas être remis à plus tard. Ils doivent démarrer pendant la transition, quitte à être poursuivis ensuite par les autorités élues.

Il appartient aux Maliennes et aux Maliens de déterminer si la transition doit être civile ou

militaire. Si l'option d'une transition militaire est retenue, des mesures visant à atténuer le risque d'une aggravation de la situation sécuritaire pendant que les dirigeants militaires s'occupent de questions politiques devront être envisagées. L'histoire récente du pays illustre la propension des groupes extrémistes violents à exploiter tout vide ou lenteur institutionnelle pour faire avancer leur projet.

Pour évaluer la sincérité de la transition et s'assurer qu'elle reste sur la bonne voie, un suivi attentif du climat sociopolitique est nécessaire à toutes les étapes, en s'appuyant sur des indicateurs clés, notamment le respect des libertés civiles et le non-recours aux régimes d'exception tels que les états d'urgence. Dans le cadre du suivi de la transition, le contrôle démocratique devra aussi veiller au risque d'enrichissement illicite des acteurs de la transition.

Le respect des droits humains tout au long de la transition, y compris la liberté de réunion, la liberté de la presse et le droit des dignitaires du régime déchu à des procès libres et équitables, le cas échéant, devra aussi faire l'objet d'une attention particulière. En plus de faire l'objet d'engagements formels de la part des acteurs de la transition, tous ces éléments devraient être surveillés par des entités nationales et internationales indépendantes jusqu'à la fin de la transition.

C'est peut-être ce qu'il faut pour que le coup de 2020 débouche sur des résultats plus positifs que les précédents : plus de transparence dans la vie publique, des processus de réforme irréversibles, des pratiques de gouvernance plus saines et une confiance accrue des populations dans les institutions.

Ornella Moderan, cheffe de programme, Sahel, ISS Bamako

Le Mali sur la voie de la Somalisation ? Moussa Sey Diallo lance l'alerte au CNSP !



Dans un clin d'œil sur sa page Facebook, Moussa Sey Diallo se demande si le CNSP n'est pas « en train de rater son entrée en scène » ! Et il a de quoi pour argumenter son analyse sur l'attitude des militaires du CNSP comme le dédain manifeste envers le M5-RFP, le flou entretenu autour de leur intention, leur manque de communication et d'explication sur des actes officiels d'envergure déjà adoptés, l'absence de termes de référence et de document de base pour ce qui concerne les concertations programmées pour ce week-end... la liste n'est pas exhaustive ! Une analyse si riche et si instructive sur les risques encourus par notre pays, si le CNSP continue à foncer tête baissée comme il le fait le 18 août dernier, que nous avons décidé de vous livrer in extenso. Lisez plutôt !

« ET SI LE CNSP EST EN TRAIN DE RATER SON ENTRÉE EN SCÈNE »

Les militaires ont refait irruption sur la scène politique le 18 Août 2020 en mettant fin à un régime contesté depuis bien longtemps, mais secoué véritablement depuis le 05 Juin par un

mouvement de contestation populaire implacable. Cette quatrième prise en main du pouvoir au Mali par les militaires, a semblé être le parachèvement d'une énorme protestation fondée sur des arguments solides et légitimes. Et l'intrusion des militaires avait bien toutes les apparences d'un acte salvateur, qui donnait l'impression d'être posé assurément pour empêcher une perte en masse de vies humaines.

Pourtant dès la prise effective du pouvoir, le CNSP, l'organe désormais de gestion des militaires, joue à un jeu flou et incompréhensible. Il paraît se muer en un organe de récupération, ou même de réhabilitation, au lieu d'être un comité de redressement d'une nation en banqueroute. Le cœur du pouvoir s'est confiné à Kati. Il rencontre du monde, sans réellement communiqué. Depuis plus de dix jours le Mali est dirigé en catimini. Des actes officiels d'envergure sont établis sans explications. Des négociations sont effectuées en sourdine et sans plan avéré. Des décisions concernant le sort des anciens dignitaires sont prises en dehors de tout acte juridique.

L'atmosphère au Mali est devenue soudaine-

ment lourde, et remplie de doute. Le malien s'inquiète. Le CNSP paraît patauger, il tergiverse et ne semble pas mesurer la portée du défi. Les bribes d'informations données sur quelques succès militaires ces derniers jours, ne serviront pas quand il n'y a pas de cadre organisé, surtout que le pays est administrativement désarticulé. Un pays à terre ne se gère pas par morceau, et ne peut se relever à travers des actes isolés.

Le Mali a besoin de se rebâtir avec tous ses fils, dans une transition sérieuse et réfléchie pour amorcer ensuite une phase de normalisation et de développement nécessaire. Et il importe de tenir en compte que certains ont été contestés dans la gestion qui vient de finir. Ils ne peuvent devenir des as en un tournement. Au rythme ou ce groupe de jeunes militaires avancent, ils risquent d'affaiblir encore ce pays anémié.

Des échanges sur une planification de la transition sont prévus dans les jours à venir. Mais les termes de référence ne sont pas connus, aucun document de base ne circule. Le mode de participation n'est pas su. La convocation est globale et impersonnelle. Une attitude qui donne la perception d'une énorme impréparation concernant une activité cruciale, même vitale pour le pays. Le spectre d'une grande cacophonie nationale se pointe.

Le CNSP doit comprendre que nous sommes dans un monde globalisé, qui a des principes rigoureux. Il doit intégrer que les maliens sont désemparés, et qu'ils n'ont plus beaucoup de patience. Il doit analyser les difficultés sociales et politiques, et apprécier leurs complexités. Et après, seulement après il percevra que le Mali, notre pays a tous est une véritable cocotte minute en pleine ébullition.

Alors, si après tout cela, il reste dans une posture d'hésitation et d'arrangement, ces membres s'exposent, et seront jugés par le tribunal de l'histoire comme ceux qui ont parachevé l'état de décomposition finale de notre pays, et acté sa somalisation certaine ».

Pour notre part, nous pensons qu'il urge que les militaires du CNSP se ressaisissent, qu'ils arrêtent leur jeu de cache-cache avec le M5-RFP, le vrai acteur du changement, et sans lequel la révolution pour la renaissance du Mali reste inachevée. Et il n'est pas encore trop tard pour mieux faire !

■ Yama DIALLO

Transition politique : Le PRVM Fasoko opte pour un président civil consensuel

Au moment où le bateau Mali tangue de nouveau autour de la question de la gestion de la transition politique après la chute du président IBK, le Parti pour la Restauration des Valeurs du Mali (PRVM-Fasoko) de Mamadou Oumar Sidibé a tenu à faire parvenir aux nouveaux maîtres du pays ses opinions sur la conduite à tenir afin de donner une seconde chance au Mali de partir sur de bons pieds. Au cours d'un point de presse animé, hier jeudi à son quartier général, le parti a tenu sa promesse de servir le Mali en toute circonstance et à quelque niveau qu'il soit en prônant une présidence civile de la transition politique qui se dessine.

Le point animé par le Secrétaire général du PRVM-Fasoko a aussi noté la présence de plusieurs membres du bureau politique national du parti parmi lesquels Mme Sidibé Djita Ba, Lassana Diakité. Lors de la rencontre, le parti PRVM-Fasoko, à travers son Secrétaire général, a tenu à donner un conseil de taille aux membres du CNSP en appelant à dégager des priorités. Selon le parti, il serait dilatoire et utopique de penser qu'une transition politique pourrait ré-

soudre tous les problèmes du Mali. Par conséquent, le PRVM Fasoko demande l'observation d'une transition de dix huit mois pour faire le nécessaire en vue d'un basculement dans la 4ème République. S'agissant de la gestion de la transition, le PRVM Fasoko opte pour un président civil consensuel, la formation d'un gouvernement d'union nationale, la mise en place d'une assemblée constituante composée de l'ensemble des forces vives de la nation, l'élaboration

d'une charte de la transition politique pour l'avènement de la 4ème République, la mise en œuvre des conclusions et résolutions du Dialogue national inclusif.

Par ailleurs, le PRVM se réjouit de l'initiative du Comité national pour le Salut du Peuple (CNSP) d'organiser deux jours de concertations nationales sur la gestion de la transition.

Toutefois, le parti recommande des discussions franches et approfondies sur les maux qui minent le Mali depuis des années et appelle à ne pas céder aux bricolages.

Quant aux objectifs assignés aux organes de la transition, le PRVM propose, entre autres, les missions suivantes : assurer la défense et la sécurité sur tout le territoire national, gérer les fronts sociaux et les revendications syndicales, revisiter certaines dispositions de l'Accord d'Alger.

Enfin, le PRVM Fasoko salue l'engagement et les efforts consentis par la CEDEAO et la communauté internationale auprès du Mali en vue d'un dénouement heureux de la crise qu'il traverse.

■ Ibrahim Sanogo





Conduite de la Transition politique malienne : La CEDEAO exige un Président et Premier ministre civils !

Une fois de plus, le vendredi 28 Août, les Chefs d'Etat de la CEDEAO se sont réunis sur visioconférence, à la faveur d'un sommet extraordinaire sur la crise sociopolitique malienne, qui a engendré le putsch contre l'ancien président Ibrahim Boubacar Keïta le mardi 18 Août 2020. A l'issue de cette rencontre, le président nigérian non moins président en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Mahamadou Issoufou, dans son discours de clôture, a indiqué comme condition de la levée des sanctions à l'encontre du Mali : aux nominations d'un Président et d'un Premier ministre civils pour assurer la transition.

Après la mission de médiation de la CEDEAO conduite ici à Bamako par l'ancien président nigérian, Goodluck Jonathan du 22 au 24 Août dernier sur la situation de la crise sociopoliti-

que malienne, les Chefs d'Etats de la CEDEAO en visioconférence ce vendredi 28 ont planché sur cette crise avant de faire des recommandations à la clôture de ce sommet extraordinaire.

Dans son allocution de clôture des travaux, le président de la CEDEAO demande au CNSP la nomination au compte de la transition politique d'un Président civil et d'un Premier ministre civil, tous reconnus pour leurs qualités professionnelles et leur probité intellectuelle et morale et qui ne seront pas candidats à la prochaine élection présidentielle. Aussi, la mise en place d'un gouvernement rapide pour faire face aux différents défis du pays et, en particulier, préparer les législatives et les présidentielles dans un délai d'une année.

Il dira que les sanctions prises contre le pays seront levées progressivement en fonction de la mise en œuvre de ces décisions ci-dessus-

citées.

Le président Issoufou a aussitôt appelé à la finalisation urgente d'un accord sur la transition politique entre l'organisation communautaire sous régionale et le Mali (CNSP) et d'inviter l'Union Africaine et les Nations Unies à endosser cet accord.

Il a par la suite annoncé la mise en place d'un Comité de Suivi, comprenant le Médiateur, le Président du Conseil des Ministres et le Président de la Commission de la CEDEAO et incluant les Représentants de l'Union Africaine et des Nations Unies à Bamako.

« Le 7 septembre 2020 se tiendra à Niamey, le 57ème sommet ordinaire de notre Organisation. Ce sommet nous permettra de faire le point par rapport à l'évolution de la situation au Mali et de prendre d'autres mesures, le cas échéant » a fait savoir SEM Mahamadou Issoufou.

Après la CEDEAO, la balle est maintenant dans le camp de la nouvelle autorité du Mali (CNSP). Qui a reporté sa rencontre avec les forces vives du pays, la classe politique, les organisations de la société civile, les mouvements armés, à une date ultérieure, « pour des raisons d'ordre organisationnel ».

■ Par Mariam SISSOKO

Me Mamadou Ismaïla Konaté à propos de l'Acte fondamental : « Si le CNSP souhaite redorer son blason auprès des gens..., qu'il retire ce texte et qu'on l'oublie vite et pour de bon »



Me Mamadou Ismaïla Konaté, Avocat, Associé aux Barreaux du Mali et de Paris, exprime sa surprise de la publication d'un Acte fondamental par le Comité national pour le salut du peuple (CNSP). C'était au cours d'une interview accordée au site Burkinabè WakatSéra, le 1er septembre 2020.

« J'avoue que ce fut une surprise pour moi », indique l'ex-ministre de la Justice malienne d'IBK au sujet de l'adoption de l'Acte fondamental du CNSP avant de faire comprendre que « trois jours avant, une personne bien informée » lui avait fait part « d'une initiative d'écriture d'un texte fondamental valant "constitution" de la transition ». Et de poursuivre : « Je suis resté dans l'expectative jusqu'au moment où j'ai vu circuler, sur les réseaux sociaux, un document intitulé "Acte fon-

damental" », a-t-il indiqué à nos confrères de WakatSéra. Après avoir parcouru le document de long en large, Me Konaté estime n'avoir pas trouvé de raison « de s'en féliciter ». Pourquoi ? L'ex-ministre donne plus d'explications.

« En premier lieu, pour un CNSP, qui a affirmé sans ambages, sur la place publique, au M5-RFP, être venu "parachever" une dynamique qui a abouti à l'anéantissement d'un régime honni par la majeure partie des Maliens, a rencontré le même M5-RFP la veille sans jamais rien laisser filtrer de son intention et de sa démarche de prise d'acte aussi important... qu'un Acte fondamental au-dessus de la Constitution, croyez-moi qu'il y'a de quoi pour le moins s'interroger », fait-il savoir. Il poursuit en indiquant en deuxième lieu qu'à travers cet Acte fondamental, le CNSP « devrait tout au moins se douter que la prise d'acte comme celui-ci

est le parachèvement du parfait "coup d'État". » Ce n'est pas tout, il poursuit ses explications en avançant en troisième lieu que la production d'un tel document n'est que le signe « de l'accapement du pouvoir et de son exercice plutôt solitaire ». À l'en croire, le CNSP, à travers cet Acte, s'est accaparé du « pouvoir constituant ».

À travers ce texte, Me Konaté ne fait pas de doute que « le CNSP dispose aujourd'hui des moyens juridiques de s'installer à la tête de l'État, d'y demeurer contre le gré des citoyens et d'entreprendre ce qui leur paraît être le bonheur du Mali et des Maliens ». À ses dires, cela est possible dans la mesure où « cet Acte fondamental permet de déroger aux dispositions constitutionnelles, de les suppléer, de les remplacer, voire même de les suspendre ».

L'illustre avocat ne se limite pas là dans ses analyses de cet Acte fondamental. Il explique qu'en plus du fait que le Président du CNSP est le « Chef de l'État », « qu'il exerce la plénitude de ces prérogatives, il n'apparaît nulle part qu'il doit informer, consulter pour ce qui est de la gestion et de l'administration des affaires publiques ». Il prend soin de signaler que même si dans l'Acte fondamental, le CNSP a pris le soin d'indiquer que ce texte demeure valable jusqu'à la mise en place de la « Transition », « nous avons un texte "exceptionnel" qui nous installe un pouvoir "exceptionnel" alors même que la transition, c'est demain... »

Après maintes interrogations, Me Mamadou Ismaïla Konaté lance un avertissement au CNSP : « Si le CNSP souhaite redorer son blason auprès des gens, s'il veut que les Maliens aient confiance dans sa démarche et s'il veut être crédible aux yeux de quiconque, qu'il retire ce texte et qu'on l'oublie vite et pour de bon... »

Dans son analyse, appuyé de faits historiques, Me Konaté estime que l'adoption d'un tel texte

exceptionnel peut bien être un annonciateur d'une volonté de garder le pouvoir pour de bon. « Les textes dits "Acte fondamental" étaient les premières démarches entreprises par les putschistes des années 80, dès le lendemain de leur forfait », rappelle-t-il. Ces textes, précise-t-il, dotaient ces « hommes forts » de « prérogatives de puissance publique, dérogoatoires de tout le droit commun. Ils avaient droit de vie et de mort ». Et de faire comprendre : « Il a fallu longtemps pour que les pays sous joug militaire amorcent des processus de retour à une vie constitutionnelle normale. Ce fut long et couteux et ce n'était pas forcément nécessaire ».

« Ce texte manque de sagesse et de clarté », affirme Me Konaté qui ne trouve aucune raison « d'avancer dans le sens de l'Acte fondamental ». Mieux, il estime qu'il vient « en doublon d'un texte constitutionnel qui est capable d'appréhender les difficultés de l'heure et d'offrir les instruments juridiques pour assurer la continuité de l'État ». Dans le contexte actuel du Mali, fait savoir Me Konaté, « Anéantir la loi existante est une faute majeure ». Car, précise-t-il, le « Chef de l'État » peut agir au moyen d'Ordonnances durant la période exceptionnelle. Mais « c'est la démarche unilatérale qui la rend suspecte et lui donne inéluctablement des allures autoritaires dans ce cas ».

L'illustre avocat parle sans ambages. Malgré toutes ces situations, il ne perd pas foi en



l'avenir du Mali. « Par les efforts et la détermination de tous les Maliens et les Maliennes, l'on devrait retrouver le bon chemin, le bon rythme et le bon tempo ». Il lance alors une invitation à toutes les femmes et tous les hommes valables du pays : « Ne nous laissons pas embourber. Soyons debout et unis pour ceux-là qui ont le sens du Mali, l'amour de cette nation et se sentent encore redevables vis-à-vis de ce pays et de sa nation ». À l'en

croire, « le plus dur était de se séparer de mauvais compagnons animés de mauvais esprits. N'oublions pas que ce combat est permanent puisque les vaincus ont toujours plus d'une astuce dans leur tête. Ils peuvent être tapis partout et sont capables de tenter tous les coups du monde pour revenir ».

■ Foussemi Togola



UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Dépôts anarchiques d'ordures à Bamako : Populations et autorités se rejettent la responsabilité

La gestion des décharges pose la question de la répartition des rôles à jouer par chaque intervenant. En attendant les populations désemparées déposent les ordures sur le premier espace trouvé

En vous rendant à Magnambougou, vous ne pouvez pas rater un gros tas d'ordures qui trône au bord de la route depuis des mois, sous les regards impuissants des riverains et autres usagers. « Ces déchets sont générés par les habitants du secteur. Des éboueurs se servant de charrettes tractées par des ânes ont aussi transformé les lieux en décharge finale », expliquent des personnes travaillant sur place. Comme dans ce quartier populaire, des dépôts d'ordures pullulent un peu partout à Bamako. Les habitants ne semblent avoir aucune gêne à déverser les déchets aux abords des axes

routiers. Les espaces publics servent souvent de dépotoirs privant ainsi les citoyens d'espace de divertissement et de loisirs. Les parcelles à usage d'habitation non encore bâties ne sont pas épargnées. Pour s'en prémunir, certains propriétaires plantent au milieu de leur terrain des panneaux d'interdiction de dépôts d'ordures.

Les ordures sont déversées dans les caniveaux et ces détritiques vont combler le lit des maringots, provoquant des inondations aux conséquences graves. Les chaussées ne sont pas épargnées par les dépôts d'ordures. Certains manifestants expriment leur mécontentement en déversant des ordures sur les routes goudronnées.

« C'est à partir de 20 heures que les gens viennent jeter les ordures ici. Ils le font également

pendant la journée, mais rarement », déplore Karamoko Mallé. Assis sur la selle de son tri-cyclo (moto servant de transport en commun) au niveau du carrefour de Sogoniko (Commune VI), il attend les clients, en cette matinée ensoleillée du mercredi. En attendant, l'homme discute du sujet avec son frère, son associé dans ce travail. Les deux consanguins révèlent que dans la nuit de mardi à mercredi, un individu est venu jeter le cadavre en décomposition d'un âne.

Dépitée, une connaissance de Karamoko Mallé s'invite au débat. « L'auteur de cet acte doit être sévèrement puni, préconise-t-elle. La mairie est responsable de cette situation. Il faut employer un gardien pour surveiller les lieux afin d'empêcher les gens de venir y éparpiller leurs déchets. »

CADAVRE D'UN ÂNE- Vendeuse de beignets dans les parages, Massaran Kané partage cet avis. Pour elle, la sanction est nécessaire pour mettre fin à cette mauvaise pratique. Les ordures qui débordent sur la route peuvent provoquer des accidents, pense-t-elle, précisant que c'est Ozone qui enlève ces détritiques chaque fois qu'ils commencent à atteindre un volume inquiétant.

Interrogée, la municipalité estime avoir fait de son mieux. Déplorant l'incivisme généralisé de





la population, elle reproche à Ozone Mali d'avoir transformé le lieu en un site de collecte en demandant aux gens de venir y déposer les déchets. «Je viens d'appeler le directeur d'Ozone pour l'informer de la présence d'un cadavre d'âne qui sent mauvais.

Il dit qu'ils vont envoyer tout de suite une équipe pour nettoyer l'endroit», explique Mme Dognon Delphine, 3^e adjoint au maire de la Commune VI. Cet appel, précisons-le, fait suite à une plainte des agents de la Compagnie de circulation routière (CCR) en poste au niveau du carrefour de Sogoniko.

Pour faire face à cette situation, nous envisageons de mettre une plaque indiquant «défense de déposer les ordures», dit Mme Dognon Delphine. La commune compte aussi responsabiliser les jeunes du quartier pour surveiller l'endroit, en permanence. Car, c'est vers 2h ou 3h du matin que les éboueurs viennent décharger leurs charrettes sur le lieu, souligne l'édile.

«Les policiers ont témoigné qu'ils le font souvent entre 5h ou 6h heures du matin», rapporte-t-elle, attirant l'attention sur l'impact négatif de ce phénomène sur la santé de la population et sur l'image même de la circonscription. «C'est honteux. C'est pourquoi, j'ai appelé Ozone pour leur dire de changer de stratégie», fulmine l'élue.

De son côté, Ozone Mali pointe du doigt le comportement incivique des habitants qui ont

transformé le lieu en «poubelle». «Avant-hier, des gens sont allés jeter le cadavre d'un âne. C'est Ozone qui l'a enlevé», confirme Adama Koné, conseiller principal de la direction générale de Ozone Mali. Il rejette en bloc les accusations : «Comment Ozone qui a une notion technique peut ou va dire aux gens de déposer les déchets au carrefour de Sogoniko ? Ce n'est pas vrai».

CINQ DÉPÔTS DE TRANSIT- Les sites de collecte d'ordures identifiés comme tel par Ozone sont dotés de récipients installés à cet effet, précise le spécialiste. Les endroits dépourvus de réceptacles ne constituent nullement des sites de collecte d'ordures. Ce sont des dépôts anarchiques.

Notre interlocuteur rappelle qu'un contrat lie Ozone Mali à la mairie du District de Bamako, à travers le gouvernement. «Cette convention a été signée en 2014, mais les travaux ont commencé en 2015», précise Adama Koné. À travers ce partenariat, la mairie du District de Bamako a délégué à Ozone ses missions de collecte de déchets dans la ville de Bamako. Cette tâche consiste, d'après notre interlocuteur, à enlever les déchets auprès des domiciles, des concessions ainsi qu'au niveau des dépôts de transit et des centres de transferts pour les acheminer, en principe, vers les dépôts finaux. Il s'agit aussi de dégager les «dépôts anarchiques» créés par les populations à travers toute la ville.

L'un des obstacles majeurs à l'accomplissement de cette obligation est l'insuffisance de dépôts de transit. La ville n'en compte que cinq aujourd'hui, déplore-t-il. «Pire, il n'y a même pas de décharge finale à proprement parler pour la ville de Bamako», regrette Adama Koné. Alors que, insiste le technicien, les ordures ne doivent pas dépasser 72 heures dans les dépôts de transit afin d'éviter des pollutions et nuisances aux populations.

La décharge finale conçue à Noumoubougou, à une trentaine de kilomètres de Bamako, n'est pas encore fonctionnelle pour des raisons techniques et sociales. «Aujourd'hui, Ozone ne sait pas où déposer les déchets. Nous nous promenons dans les champs et dans les anciennes carrières pour les déposer», explique le conseiller principal. Et d'ajouter : «Nous avons saisi les autorités pour attirer leur attention en leur envoyant des lettres. Mais jusqu'à présent, il n'y a pas de solution».

Toute chose qui prouve, selon lui, que l'assainissement qui est le socle de la santé (gage de tout développement notamment humain), ne semble pas être une priorité pour nos autorités. En témoigne le budget alloué au secteur qui ne «dépassé même pas 1%», déplore-t-il, avant d'exhorter l'état à faire appliquer et respecter les textes en la matière pour le bien-être des populations.

■ **Bembablin DOUMBIA**

Guinée Conakry : Opposants et sages assiégés à Tanéné



La Coordination Basse-Guinée, un regroupement d'organisations socio-économiques régionales, s'est réunie ce mardi 1er septembre 2020 pour se prononcer sur la crise que traverse le pays. Une réunion de patriarches régionaux a tourné à l'affrontement à Tanéné dans la préfecture de Dubréka, à proximité de la capitale Conakry. La Coordination, un regroupement d'organisations socio-économiques régionales, s'est réu-

nie ce mardi après-midi 1er septembre pour se prononcer sur la crise que traverse le pays. Sauf qu'après la lecture de leur déclaration, largement défavorable à un troisième mandat pour Alpha Condé, les forces de l'ordre ont encerclé le lieu de la réunion. Le blocage aura duré un peu plus de 24 heures. Ce mardi, alors que les représentants de la coordination, c'est-à-dire les sages des quatre régions guinéennes, lisent leur déclaration

commune, les forces de l'ordre interviennent. Les délégations se retranchent chez le doyen Sékou Soumah, l'hôte de la réunion.

« La foule a paniqué et la cour a été assiégée par les forces de l'ordre », confie le docteur Amine Camara, directeur de cabinet de la Coordination Basse-Guinée. Au total, 300 grenades de gazs lacrymogènes et 12 personnes ont été blessées selon le décompte de ceux qui participaient à la réunion. Nombre d'opposants sont restés bloqués jusque mercredi après-midi.

« L'attroupement a eu lieu sur la route nationale », explique le ministre de la Sécurité qui ajoute que les autorisations étaient manquantes. Ce n'est que 24 heures plus tard que les barricades formées par les jeunes autour du domicile de Sékou Soumah seront levées.

Droit à la parole

« Le dispositif de veille est toujours là pour éviter d'autres troubles », précisait mercredi soir Albert Damantang Camara. « Ceux qui sont d'accord avec le pouvoir ont le droit à la parole », s'étonne El Hadj Sadio Diallo, le porte-parole de la Coordination. Depuis plusieurs mois, une autre tendance de la Coordination, qui n'était pas conviée à la réunion chez le doyen Sékou Soumah, réclame la présidence de ce regroupement de patriarches.



Législatives au Venezuela : Caracas invite l'ONU et l'UE à envoyer des observateurs

La grogne des députés n'a pas empêché Hichem Mechichi d'obtenir un vote de confiance. En cas d'échec, le système parlementaire pourrait être remis en question.



Le gouvernement vénézuélien de Nicolas Maduro a proposé aux Nations unies et à l'Union européenne d'envoyer des observateurs pour les élections législatives prévues début décembre.

Le gouvernement vénézuélien a annoncé, mercredi 2 septembre, avoir invité les Nations unies et l'Union européenne (UE) à envoyer des observateurs pour les élections législatives du 6 décembre.

"Je vous informe qu'hier (mardi), nous avons envoyé à Antonio Guterres et Josep Borrell une lettre concernant les garanties électorales générales convenues pour les prochaines élections législatives, (...) réitérant l'invitation des Nations unies et de l'Union européenne à participer en tant qu'observateurs", a déclaré le ministre vénézuélien des Affaires étrangères,

Jorge Arreaza, sur Twitter.

Cette lettre adressée au secrétaire général de l'ONU et au chef de la diplomatie de l'UE, diffusée par la suite sur Twitter, propose un "cadre de garanties" issu d'un "intense processus de dialogue", qui inclut, entre autres, "des ajustements" au calendrier pour promouvoir la participation et ajouter l'encre indélébile dans laquelle les électeurs doivent tremper leur doigt après avoir voté, un système supprimé lors de l'élection présidentielle controversée de 2018, lorsque le chef de l'État, Nicolas Maduro, avait été réélu.

"Nous avons l'honneur de vous inviter comme observateur et accompagnateur international de ces élections, avec l'assurance que les garanties accordées seront considérées comme faisant partie des mesures visant à assurer la

confiance", ajoute le document.

Cette invitation a été lancée au lendemain de la grâce accordée par Nicolas Maduro à une centaine d'opposants, dont des députés et des collaborateurs du chef de file de l'opposition, Juan Guaido, pour "promouvoir la réconciliation nationale", à trois mois de ces législatives que l'opposition appelle à boycotter.

Libération de 110 opposants

Cependant, certains dirigeants de l'opposition comme Henrique Capriles, deux fois candidat à la présidentielle, et le parlementaire Stalin Gonzalez, misent sur la participation. "Pourvu qu'ils acceptent, pourvu qu'ils nous donnent du temps", a dit Henrique Capriles en réaction à l'invitation du gouvernement adressée à l'UE et l'ONU, lors d'une retransmission en direct sur les réseaux sociaux.

Le scrutin doit assurer le renouvellement du Parlement, seule institution aux mains de l'opposition. Cette dernière juge que son organisation par le pouvoir chaviste est "frauduleuse".

Josep Borrell avait appelé début août à un report des élections législatives, considérant à l'époque que "les conditions d'un processus électoral transparent, inclusif, libre et équitable" n'existaient pas. Il estimait les garanties insuffisantes "pour que l'Union européenne puisse déployer une mission d'observation électorale".

Toutefois, le diplomate européen a déclaré mardi sur Twitter que "la libération d'un nombre important de prisonniers politiques et de députés persécutés au Venezuela est une bonne nouvelle et une condition sine qua non pour continuer à progresser dans l'organisation d'élections libres, inclusives et transparentes".

La Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Michelle Bachelet, avait exprimé mardi sa satisfaction après la libération des 110 opposants, dont 50 sont considérés comme des "prisonniers politiques" par l'ONG locale Foro Penal.

Cependant, les États-Unis, parmi les soixantaine de pays qui reconnaissent à Juan Guaido le statut de président intérimaire, estiment que les grâces intervenues lundi ne sont qu'un geste "purement symbolique".

■ Source: AFP

OM : L'agent de Payet raconte son transfert avorté au PSG

Dans une vidéo diffusée sur son compte Twitter, la star de l'OM Dimitri Payet a récemment défrayé la chronique. La fameuse vidéo, qui a d'ailleurs agacé certains joueurs du PSG, montrait le maillot du champion de France avec une étoile, avant de dévoiler en réalité celui de Marseille, en référence à la conquête de la C1 par le club phocéen 1993. Une façon de rappeler que si le club phocéen restera « à jamais le premier », il souhaite surtout être à jamais le seul... Et ne surtout pas voir son rival national l'égaliser. Cette démarche de Payet montre l'attachement inconditionnel du joueur à l'OM. Mais les récents propos de son agent devraient faire encore plus de vagues que le fameux tweet de la discorde. Dans une interview accordée à Té-



léfoot, Jacques-Olivier Auguste, agent de Payet, affirme en effet que sans l'arrivée des Qataris dans la capitale française, Dimitri Payet aurait très probablement porté le maillot du Paris Saint-Germain, lui qui était allé au clas avec l'ASSE à l'époque afin de rallier la Capitale. « C'était vers le 27 juin 2011 : on discute avec Alain Roche. Il nous dit qu'il n'allait plus être directeur sportif à partir du 30 juin et que ça allait être Leonardo. Comme on n'avait pas parlé avec Leonardo, on s'est dit que ce n'était pas bon. À partir du moment où le directeur sportif actuel le voulait, mais qu'il n'était là que pour trois jours et qu'on n'avait

pas de nouvelles du nouveau directeur sportif... Ce n'était pas la situation la plus 'sécuré' pour lui et moi non plus », raconte Auguste, qui a été convié à évoquer le tweet de son client au soir de la défaite parisienne en défaite de C1. « On ne parle pas de ce genre de choses. C'est un grand garçon, il est intelligent et sait ce qu'il fait ». Le transfert a finalement capoté et Dimitri Payet a signé à Lille pour 8M€ avant de s'engager quelques années plus tard à l'OM. Le club phocéen retrouve Paris le 13 septembre prochain en Ligue 1. L'occasion de solder quelques comptes.

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

Championnat national : Yeelen olympique-Réal, Les olympiens au pied du mur

Yeelen olympique-Réal, telle est l'affiche de la deuxième journée du Carré d'as du championnat national qui se dispute cet après-midi au stade du 26 Mars. Cette rencontre qui marque l'entrée en compétition du Réal, s'annonce décisive pour les Olympiens qui doivent impérativement gagner pour préserver toutes leurs chances dans la course au titre. En effet, lors de leur première sortie, les Centristes ont été battus 1-0 par le Stade malien et une nouvelle déconvenue pourrait sceller le sort de l'équipe. Défaite interdite donc pour l'invité surprise du Carré d'as. Mais l'équipe de la Commune II, promue cette année en première division a-t-elle les moyens de damer le pion au Réal qui a terminé deuxième de la poule A avec 40 points et qui reste sur une dé-

monstration 6-2 face à LC. BA ? Pour l'entraîneur de Yeelen olympique, Bourama N'Diaye la réponse est claire : il s'agit d'une finale à ne pas perdre. «Nous allons jouer notre deuxième rencontre contre le Réal comme une finale. La défaite est interdite, après celle que nous avons concédée lors de la première journée contre le Stade malien. On doit obligatoirement remporter les trois points de cette rencontre pour garder le contact avec la tête du peloton. On connaît le Réal et on sait que ce ne sera pas facile, mais la victoire est impérative si on veut continuer d'y croire», déclare le technicien. Avant de renchérir : «On a rencontré le Réal en amical, on va essayer d'exploiter les faiblesses de l'équipe».

Dans le camp adverse, Kamel Djabour s'attend également à un match difficile, mais comme son homologue de Yeelen, le technicien de Djicoroni-Para ne jure que par la victoire. «On va aborder ce match avec la ferme volonté de gagner. En face, il y aura une très bonne équipe Yeelen olympique que j'ai pu voir face au Stade malien dans des conditions très difficiles. Yeelen est une équipe technique avec des joueurs de grande qualité, ils ont un talent extraordinaire.

C'est une équipe jeune, mais complète en les voyant jouer, on constate que ce sont des jeunes qui ont duré ensemble. Ce sera un match difficile», mais l'objectif du Réal est très clair, c'est de remporter le titre de champion du Mali», martèle Kamel Djabour que nous avons joint, hier au téléphone. «Nous ne sommes pas là pour faire de la figuration, nous devons prouver que notre présence au Carré d'as n'est pas un hasard. On doit le démontrer dès aujourd'hui face à Yeelen», a ajouté celui qui a remplacé l'Ivoirien Yelato Silué.

■ **Boubacar THIERO**





taureau (21 mars - 19 avril)

Vous aurez des difficultés d'organisation, mais, pour autant, vous ne perdrez pas votre aplomb. Vous défendrez vos ambitions et comme vous saurez que l'on n'a rien sans rien, vous vous démènerez pour atteindre vos objectifs en trouvant des solutions.

Il vous faudra revoir un engagement financier avec Uranus en place dans votre secteur financier. Vous devrez prendre un certain nombre de mesures pour assainir vos comptes et revoir votre budget en profondeur avant d'envisager d'autres dépenses.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Un rapport de force existe avec un collègue. Vous rentrez dans le vif du sujet avec un manque de tact. Essayez de réfléchir avant de parler. Si vous travaillez en équipe, attention aux éclats de voix avec un supérieur ! Il pourrait vous critiquer.

Il faut garder de la trésorerie. Les finances partent aussitôt qu'elles entrent. Pourtant vous voyez l'argent comme un moyen pour avancer. Il y a des concessions inévitables. Les astres en Capricorne vous rendent très réfléchi avec de futurs achats !



Géméaux (20 mai - 21 juin)

La bonne influence que la Lune exercera aujourd'hui dans votre signe vous permettra de modifier ou de changer votre regard sur votre métier. Plus proche de vos collègues, vous serez également plus en phase avec les tâches qui vous seront assignées...

Vous chercherez à fuir le froid, la neige et la grisaille de l'hiver ! Disposant d'un pécule financier plutôt confortable, vous vous mettez en quête d'une agence de voyages qui puisse vous proposer à la fois une destination exotique et ensoleillée !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous ressentez de la fatigue, qu'elle soit intellectuelle ou physique, vous avez besoin de faire une vraie pause. Tentez le tout pour le tout, demandez quelques jours de repos à votre patron. S'il refuse, faites du forçage, ça peut marcher ! Si vous comptez sur des proches (amis, famille) pour que l'on vous prête de l'argent, vous allez au-devant d'une grosse déception. En effet, votre entourage est aussi un peu ric-rac actuellement, du coup vous avez droit à un refus.



Lion (22 juillet - 23 août)

Acceptez l'idée qu'il y aura du chamboulement dans votre vie professionnelle, car vous pourrez en tirer parti. N'essayez pas de plier la réalité à votre volonté, cherchez plutôt comment la contourner afin de mettre le plus de chances de votre côté.

L'affront que vous estimerez subir sera en lien avec des questions financières difficiles à régler. Si vous espérez obtenir un prêt ou quelconque avantage, attendez-vous à devoir frapper à plusieurs portes avant que l'une d'elles ne s'ouvre.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous travaillez d'arrache-pied et il faut alors compter sur l'appui des autres ! Sauf qu'ils ne l'entendent pas de cette oreille ! L'organisation de votre service est en train de changer ! Vous en profitez pour évoluer ! Il s'agit d'une chance inattendue !

Attention aux coups de coeur. Ils peuvent causer des frais totalement imprévus. Ces achats peuvent faire un trou dans le budget. Préparez-vous à revoir votre capacité d'achat. La prudence est encore conseillée. Elle vous aide à garder une trésorerie.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous aurez envie de tout, sauf de bosser. C'est pourquoi la machine à café sera réellement votre meilleure amie... Vous serez incapable d'être sérieux au travail. Vous allez survoler vos différentes tâches. Vous vous moquerez de tout aujourd'hui...

Le Soleil vous rendra pingre et égoïste. Ce n'est pas aujourd'hui que vous allez faire un don aux associations humanitaires ou donner une petite pièce à un SDF... Vous n'aurez même pas envie d'aider financièrement vos proches dans le besoin !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Tout au long de la journée, la bonne ambiance règne au travail, vous ne voyez pas les heures passer. Lorsque tout se passe bien, c'est bien appréciable. Vous profitez de votre pause-déjeuner pour apprendre à mieux connaître certains collègues.

Si vous avez demandé une augmentation à votre patron, vous devriez la voir arriver sur votre compte. Il se peut que vous receviez un peu plus que la somme souhaitée, apparemment le talent paye ! Vous courez vite remercier votre hiérarchie.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre capacité de travail sera puissante et vous aimerez vous lancer des défis. Mais vous risquerez de rencontrer une certaine incompréhension autour de vous. Vous passerez du temps à vous expliquer, ce qui vous en fera perdre. Ne vous dispersez pas.

Vous tendrez à dépenser ou à vous engager financièrement au-delà de vos possibilités. Sachant qu'une somme d'argent devrait arriver, vous ne penserez pas qu'il y aura du retard dans ce versement. Vous serez certainement obligé ensuite de vous restreindre.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous devez faire attention à votre activité professionnelle. Elle réclame un investissement important. Vous donnez le meilleur et pourtant la jalousie ne tarde pas. Il est possible que vous ayez une ambition personnelle. Un projet prend doucement racine !

Il règne un climat de dépenses. Vous avez envie de faire plaisir à vos proches. Privilégiez les cadeaux vers les proches que vous aimez. Ne dispersez pas votre argent à tout va ! Un excès de générosité pourrait se retourner contre vous ! Gare au découvert !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous travaillerez utilement à stabiliser votre situation professionnelle. Vous ne vous laisserez pas rebuter par les obstacles ou par un collègue jaloux. Votre astuce liée à votre intuition vous guidera pour garder le cap et triompher au bout du compte.

Durant le transit du Soleil, vous prendrez soin de vos intérêts financiers, ainsi que ceux de votre partenaire de coeur. Vous pourriez l'aider et le conseiller au sujet de la prime d'activité, du Pôle Emploi, etc. Votre aide n'aura pas de prix !



Poisson (19 février - 21 mars)

Professionnellement, si un projet vous tient à coeur, vous avez la possibilité de le concrétiser. Une belle occasion d'évolution entraîne de grands changements. Cher natif, grâce à votre travail, votre vie est sur le point de se transformer.

Pluton vous aide à finaliser une demande de prêt ou bien une autre affaire financière à régler. Vous faites rentrer de l'argent sur votre compte, vous en profitez pour faire des placements juteux. Aujourd'hui, financièrement, tout vous sourit.

**Promo
Modem 4G**



29 000 FCFA

au lieu de ~~39 900F~~

- 25%

**JUSQU'À 10 APPAREILS
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



4G



Malitel
Proche de vous

**5 Go
offerts**



SPiRiT

Jusqu'au 30 juin 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

